

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE

Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Publié le

ID : 061-200068856-20230316-VIABILITEBP2023-BF



Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 28

Convocation du 8.03.2023
Affichage du 8.03.2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Longny-au-Perche suite à la convocation du 8.03.2023, affichée le huit mars 2023.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMERET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excuses : Mme BERGER Frédérique (donne pouvoir à M BAILLIF Christian), M BOUTTIER Jean-Jacques (donne pouvoir à Mme CHAMERET Stéphanie), M DESCHAMPS Michel, M Du LAC Jean-Vincent (donne pouvoir à M LE SECQ Emmanuel), M GUEUGNON Jean-Edouard, Mme RADIGUET Angéline.

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, Mme HEROUIN Sandrine, Mme OREART Patricia, M. BRAMOULLE Bernard.

Madame REVET Evelyne est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.03.065
VOTE DU BUDGET VIABILITE 2023

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu, la commission de Finances du 13 mars 2023,
Vu, le projet de Budget Primitif 2023,

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, votent avec 27 voix POUR et 1 ABSTENTION le Budget Primitif 2023 :

SECTION FONCTIONNEMENT

- Dépenses : 62 596.45
- Recettes : 62 596.45

SECTION INVESTISSEMENT

- Dépenses : 81 532.90
- Recettes : 81 532.90

Fait et délibéré, les jours, mois, an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme

Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du

Le Président,
Emmanuel LE SECQ

